

# **COMMUNIQUE DE PRESSE** **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Assemblée Plénière du 18 décembre 2012**

### **Avis du CESER sur « Connaissance, recherche, innovation, technologie, Pour une nouvelle dynamique de l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées »**

**Adopté à l'unanimité par 85 voix pour, 14 abstentions, 3 voix contre**

**Présenté par M. Henri Paul BROCHET**

**« Connaissance, recherche, innovation, technologie  
Pour une nouvelle dynamique de l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées »  
10 propositions au service de Toulouse et des Territoires de Midi-Pyrénées**

Toulouse et la région sont les premiers bénéficiaires des politiques publiques depuis 8 ans, des pôles de compétitivité aux Investissements d'Avenir. Le territoire de mise en œuvre de ces politiques publiques dont l'enseignement supérieur et la recherche, concernent pour 90 % des moyens, la métropole toulousaine.

C'est notre chance. Pour que cette chance devienne un atout pour la région, il faut travailler à une plus grande diffusion de la connaissance et des outils pour l'innovation... C'est l'enjeu de ce rapport présenté par le CESER.

Le CESER de Midi-Pyrénées donne sa propre définition de l'écosystème de la connaissance, de la recherche, de l'innovation et de la technologie de Toulouse et Midi-Pyrénées : c'est un ensemble composé d'acteurs présents sur le territoire (universités, laboratoires de recherches privés et publics, entreprises, organismes de financement, institutions culturelles...) ayant des relations étroites de collaboration, pouvant encore se développer. Cet écosystème doit être au service des hommes, pour créer des richesses-produits ou services.

Midi-Pyrénées se retrouve, comme d'autres, mise en compétition au travers de la performance de son écosystème et de sa capacité à gagner la bataille pour l'emploi. Le

rapport du CESER est une contribution forte et utile dans la mobilisation pour l'emploi, l'innovation, la connaissance et l'industrie.

### **Des points faibles majeurs qui handicapent notre Région :**

#### **Accessibilité et sentiment d'isolement :**

Les acteurs de cet écosystème sont essentiellement implantés dans la métropole toulousaine, et ceux qui sont localisés dans d'autres zones géographiques de la région éprouvent un sentiment d'isolement. En effet, les moyens de transport et de communication (Très Haut débit,...) reliant Toulouse et son agglomération à ces espaces ne semblent pas adaptés alors que l'accessibilité à tous les bassins d'emplois doit être une priorité. Mais, au-delà de la problématique des infrastructures, il existe une faible, voire une absence de coopération entre des acteurs de Toulouse et son agglomération et ceux des zones extérieures alors qu'ils travaillent parfois sur des thématiques communes.

#### **Une gouvernance à renforcer :**

Au regard des nouvelles tendances, des alternatives possibles et des potentialités qui se profilent, le principal défi ne serait-il pas de tenter de créer, grâce à une gouvernance forte, du lien entre ces acteurs tout en leur facilitant une implantation géographique couvrant l'ensemble du territoire régional pour aboutir à un écosystème à la fois efficient et efficace ?

### **Des atouts à exploiter afin de renforcer l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées :**

#### **Un pôle toulousain fort, formation et recherche, industrie, culture :**

En février 2012, Quacquarelli Symonds inclut Toulouse dans les trois villes françaises faisant partie des meilleures villes étudiantes au monde, où qualité d'enseignement côtoie qualité de vie. Pour ce qui est de la *formation*, soulignons que la Région Midi-Pyrénées y consacre cette année 43% de son budget, soit près de 430 millions d'euros. Malgré les 750 000 emplois perdus en 10 ans dans l'industrie, Midi-Pyrénées préserve son emploi grâce à l'industrie aéronautique et spatiale, la résistance de son agriculture et celle de l'industrie agroalimentaire, de l'industrie du médicament et de la cosmétique.

#### **Une concentration d'entreprises dynamiques et axées sur l'innovation dans Toulouse et ses environs.**

A Toulouse, nous retrouvons trois pépinières dédiées à l'accueil d'entreprises innovantes. Celles-ci favorisent les rencontres entre acteurs, sources de synergie et de dynamique globale pour l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées.

### **Les Enjeux auxquels est confronté l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées**

En Midi-Pyrénées, il est essentiel de développer l'activité économique (innovation, social, environnement), maintenir les activités régionales (aéronautique, espace...) pour lesquels nous sommes en position de pointe et favoriser l'émergence de nouvelles entreprises axées sur des activités nouvelles (sociale, écoproduits, énergie, communication...) ou des savoirs faire anciens. Cela doit se faire en favorisant l'équilibre au sein des territoires.

**De cet ensemble de réflexions découlent 10 préconisations que le CESER de Midi-Pyrénées formule à la fois pour renforcer l'écosystème Toulouse et Midi-Pyrénées mais également pour le soutenir dans sa diversité et le structurer sur l'ensemble du territoire régional.**

Parmi celles-ci, le CESER propose de :

### **Développer la Recherche Technologique**

- Par le développement et la structuration des plateformes technologiques, par leur mise en réseau et leur ancrage sur le territoire en lien avec les filières

### **Mettre l'accent sur la recherche collaborative**

En développant sur l'ensemble du territoire des campus ou « plateaux d'innovation » rassemblant à proximité enseignement supérieur, laboratoires de recherche technologiques et entreprises.

En soutenant l'évolution des pôles de compétitivité vers les marchés et la préparation des produits de demain.

En demandant aux clusters spécialisés d'intégrer la dimension recherche.

En poursuivant et en renforçant une politique d'Appels à Projets dans le sens d'une plus grande coopération entre laboratoires et entreprises.

### **Aménager le territoire**

Développer l'attractivité : accueil, conditions de vie, présence des services publics, vie socio-culturelle et sportive...

Favoriser le fonctionnement en réseau des différents sites par l'égalité d'accès aux territoires :

- en coordonnant et en optimisant les infrastructures routières et les moyens de transports en commun comme les gares multimodales par exemple,
- en apportant des réponses aux problèmes de congestion du trafic existant et en anticipant pour les nouvelles zones en expansion

### **Encourager la culture d'entreprendre et d'innover :**

- en poursuivant les actions de sensibilisations menées par le Rectorat
- en recommandant que les Universités et Grandes écoles intègrent dans leur cursus des formations à l'entrepreneuriat et au management; comprenant notamment les notions de propriété intellectuelle, qui sont aujourd'hui en nombre insuffisant.

Ces formations pourraient être mutualisées dans le cadre des transversalités souhaitées au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES).

- en attirant les jeunes diplômés vers les PME,
- en octroyant plus de reconnaissance à l'inventeur et surtout en rapprochant les différents acteurs.

### **Développer la Culture Scientifique et Technique et l'attractivité des carrières scientifiques et techniques**

### **Promouvoir l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées et sa visibilité à l'International**

### **Améliorer l'aide au financement des entreprises Innovantes**

Le CESER demande à la BPI et au secteur bancaire de mettre en place des prêts pour l'innovation afin d'aider les entreprises à transformer l'innovation en produits finis.

- Informer les PME/PMI de l'évolution des dispositifs d'aide

### **Favoriser l'émergence de nouvelles filières**

En développant de nouvelles actions et filières pour l'environnement et le développement durable au sein de l'écosystème

### **Construire une gouvernance nouvelle**

Avec un Conseil Régional qui, en partenariat étroit avec l'Etat, est chef de file et coordinateur de l'ensemble des actions relatives à l'innovation, la recherche, la connaissance et la technologie.

En transformant la Stratégie Régionale d'Innovation en Schéma Régional d'innovation.

En prévoyant un contrat de site pour Toulouse.

En poursuivant les négociations pour mettre en place une université fédérale « Université de Toulouse Midi-Pyrénées ».

### **Evaluer l'écosystème**

Que les indicateurs nécessaires puissent se décliner au niveau régional afin d'en permettre la prise en compte et l'évaluation.

L'ensemble des recommandations du CESER a pour but de renforcer l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées en lui permettant de s'inscrire dans une perspective d'évolution raisonnée et durable tout en relevant les défis du futur, développer de nouvelles filières industrielles pour créer de nouvelles richesses et créer des emplois durables.